

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET MONDIALISATION

Virginie Timmerman | *Chargée de projet citoyenneté et démocratie*



Le Mouvement Européen - France et Notre Europe - Institut Jacques Delors ont organisé le 25 novembre 2013, à Albi, le premier débat du cycle « Droit d'Inventaire - Droit d'Inventer : 60 ans d'Europe, les réussites à conserver - les solutions à inventer » qui a permis aux citoyens présents de se saisir des questions suivantes : « Mondialisation et emploi : les défis de l'Union européenne »¹.

Suite à l'accueil d'Anne Lapperouze, présidente du Mouvement Européen - France - Tarn (ME-F-Tarn), le débat a été introduit par Yves Bertoncini, directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors qui a présenté le concept de « Droit d'inventaire - Droit d'inventer ». Ce cycle est une série de 8 débats qui auront lieu dans des villes moyennes telles qu'Albi pour permettre aux citoyens éloignés de Bruxelles et de Paris de partager leurs interrogations et leurs opinions sur quatre thèmes autour desquels le débat européen se focalise actuellement : l'emploi, l'euro, la mondialisation et la démocratie. Les élections européennes du 25 mai 2014 se déroulent à un moment de bascule à la fois institutionnel, avec le renouvellement du Parlement européen et de la Commission européenne, et politique, en pleine crise économique et sociale. Il est donc nécessaire d'établir un

inventaire de l'Union européenne (UE) afin d'inventer, demain, l'Union européenne de l'après-crise.

Le dialogue, animé par Danièle Trouche, membre du ME-F-Tarn, s'est ensuite poursuivi entre le public et les invités suivants :

- Daniel Eclache, chef d'entreprise et président du MEDEF-Tarn,
- Jean-Louis Hormière, président de la chambre des métiers du Tarn,
- Antoine Jankowski, consul honoraire de Pologne à Toulouse.



1. Emploi, une harmonisation sociale et fiscale pour une concurrence intra-européenne plus saine

Bernard, « Européen convaincu » et conseiller municipal d'Albi, se demande comment construire désormais l'Europe des savoir-faire, c'est-à-dire comment partager les savoir-faire disponibles et les outils nécessaires, afin que l'Union européenne (UE) soit plus performante en termes d'emploi face à la mondialisation.

Jean-Louis Hormière démarre par l'inventaire de l'artisanat en France. Si le secteur compte 1 million d'entreprises, emploie 3 millions de salariés, forme 200 000 jeunes, et rapporte 300 milliards de chiffre d'affaires, il semble menacé par les normes européennes. Celles-ci permettent l'arrivée sur le territoire français d'entreprises roumaines, polonaises et autres, à des taux horaires défiant toute concurrence qui mettent à mal l'économie locale. « Que l'Europe politique soit faite, d'accord ; qu'on ouvre les frontières si vous voulez ; mais au niveau de l'économie, qu'on harmonise le social c'est la moindre des choses ». L'harmonisation sociale et fiscale est la condition *sine qua non* pour créer les bases d'une concurrence intra-européenne saine.

Daniel Eclache ajoute que ce problème de normes résulte du comportement des Européens, et des Français en particulier, qui ne savent pas se remettre en cause, et placent à leur tête des technocrates éloignés de la vie réelle. Ainsi, les normes votées ne sont pas en phase avec les situations réelles, elles semblent dictées par les lobbies des grandes entreprises et elles ne peuvent être respectées par les petites entreprises (Jean-Louis Hormière). Pourtant il ne s'agit pas d'être anti-européen mais anti-règles actuelles, il est en effet inconcevable de ne pas être européen aujourd'hui (Daniel Eclache).

Antoine Jankowski rappelle la polémique autour du plombier polonais. Si l'artisanat et les petites entreprises françaises souffrent de l'arrivée d'entreprises européennes sur leur territoire, c'est en partie parce qu'ils manquent de salariés avec des qualifications intermédiaires à cause d'une dévalorisation des métiers productifs, et que cela bloque la croissance de ce secteur en France. La Pologne avait elle aussi peur des normes européennes, pourtant elles ont permis au secteur agricole de se restructurer et de

se redynamiser. Si l'harmonisation est nécessaire, la concurrence est inévitable, et exige de savoir rester compétitif. De plus, elle est déjà présente à l'intérieur des pays, par exemple en France entre Paris et la province.

Ensuite Bruno, restaurateur constate que dans son secteur d'activité, ils sont toujours touchés par des normes européennes et ensuite par des normes françaises qui renforcent les premières, il se demande donc où se trouve l'Europe, au-dessus ou au-dessous.

Yves Bertoncini précise que si les normes européennes sont contraignantes, il faut les distinguer des normes françaises qui souvent viennent durcir les premières. Il souligne également que ces normes européennes sont demandées par les pays eux-mêmes afin que les biens répondent aux mêmes règles et puissent circuler librement. L'Union européenne se trouve dans l'infiniment petit, comme dans la réglementation des cages à poules, et dans l'infiniment grand, avec le pacte de stabilité par exemple. Elle n'est cependant pas partout, il y a même des secteurs dont elle est absente comme l'éducation ou la protection sociale. De plus, Anne Lapperouze rappelle que les normes européennes sont votées démocratiquement par le Conseil de l'Union européenne, composé des Etats membres, et le Parlement européen, composé des députés européens que les citoyens choisissent.



2. Mondialisation, s'unir pour une compétition d'égal à égal avec l'extérieur

Claude, membre du ME-F-Tarn, appelle l'harmonisation sociale et fiscale de ses vœux dans l'Union européenne, mais se demande s'il faut introduire du protectionnisme afin de préserver notre modèle européen vis-à-vis des autres continents qui ont, eux, d'autres règles ?

Aujourd'hui, aucun pays européen, même l'Allemagne, ne peut survivre seul sur la scène mondiale et l'Union européenne n'est pas apte à faire face aux Chinois, Brésiliens, Américains, etc. Or, la compétition et les enjeux sont mondiaux, qu'il s'agisse entre autres de la finance, la recherche et l'innovation, l'énergie, ou encore l'environnement. Il faut s'adapter pour faire face aux autres puissances mondiales qui obéissent à leurs propres règles (Antoine Jankowski), et également pour profiter de la mondialisation qui génère des réseaux de partage des connaissances et des savoir-faire (Anne Lapperouze).

L'Union européenne a d'ores et déjà des atouts (Antoine Jankowski). Elle est le marché le plus riche au monde, la première puissance commerciale, et elle crée des brevets et des innovations. En termes de formation des apprentis, l'Union européenne permet de faire des échanges entre pays, grâce notamment aux jumelages. Il y a un partage des techniques et des connaissances, qu'il faut continuer à développer (Jean-Louis Hormière). De même, symboliquement, dans le sport, si les médailles des Jeux Olympiques étaient comptabilisées de manière commune, l'Union européenne serait largement en tête (Antoine Jankowski).

L'ouverture est une nécessité et le protectionnisme un non-sens (Daniel Eclache). Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières, l'Union européenne doit communiquer davantage et de manière unie. Ceci est particulièrement essentiel dans les négociations avec les puissances extérieures comme l'a prouvé le cas des panneaux solaires chinois ou du gaz russe où chaque pays européen négocie seul (Antoine Jankowski).

3. 25 mai 2014, le choix de votre Union européenne

Daniel, artisan-maçon, demande si les citoyens participeront aux prochaines élections européennes, car il semble que les problèmes soulevés par les politiques pour cette élection ne soient pas les bons ? De plus, aujourd'hui, comment croire encore en l'Europe avec tout ce qu'il se passe.

De même, Denis, candidat aux prochaines élections municipales à Castres, se demande, après l'Union européenne de la paix grâce à la réconciliation de grands ennemis, puis de l'abondance grâce aux fonds structurels, aujourd'hui que faut-il en attendre ? Les citoyens se posent la question car ils n'en voient que les contraintes et les normes alors que c'est de l'Union européenne que peut venir le rétablissement et le renouveau.

La crainte d'une nouvelle abstention record aux prochaines élections européennes est forte. Et en effet, elle le sera sûrement, car l'Union européenne n'est pas directement compétente sur plusieurs questions qui touchent quotidiennement les citoyens européens comme le logement, la protection sociale, ou



encore la sécurité (Yves Bertoncini). Pourtant cela ne doit pas remettre en cause la démocratie européenne ; les citoyens suisses par exemple sont seulement entre 42% et 49% à aller voter pour les élections fédérales, et pourtant le système n'est pas remis en question. Il est à souhaiter que la participation soit plus importante, car il est essentiel d'exprimer son opinion à l'égard de l'Union européenne, même s'il s'agit d'un mécontentement, afin de désigner au Parlement européen les acteurs politiques de notre choix. C'est d'autant plus important que ces élections européennes du 25 mai 2014 désigneront les députés européens, mais influenceront également sur l'orientation de la Commission européenne et sur le choix de son président (Yves Bertoncini).

« S'il y a deux élections importantes aujourd'hui, ce sont les municipales parce que c'est [...] [n]otre quotidien, et ensuite les européennes parce que c'est la vision que [nous avons] de l'avenir » (Daniel Eclache).

1. Retrouvez toutes les photos et le podcast de l'événement du 25 novembre 2013.

Sur les mêmes thèmes...

VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, juillet 2013

« L'EUROPE » ET SES « ÉLARGISSEMENTS » : STOP OU ENCORE ?

Yves Bertoncini et Sami Andoura, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, juin 2013

MONTER AU FRONT POUR CONDUIRE L'EUROPE

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, juin 2013

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaitė, *Études et Rapports No 97, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, juin 2013

GOVERNANCE MONDIALE : S'ATTAQUER AU TERRAIN DES VALEURS

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, janvier 2013

SERVICES PUBLICS ET CONCURRENCE EUROPÉENNE : CONTRADICTION OU CONCILIATION

Pierre Lepetit, *Policy paper No 60, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, janvier 2013

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*

